

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : A l'ouverture de la séance : 25 Conseillers Municipaux

ABSENTES EXCUSEES REPRESENTEES :

Madame RATISKOL représentée par Madame RENOULEAU

Madame LAVOIES représentée par Monsieur GENSAC

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur DORIDOT

Madame TOURNEUR

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame BOTTON, Attachée Territoriale

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Nathalie AFONSO CORREIA

LE CONSEIL MUNICIPAL,

* approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2020,

1. refuse, par 24 voix pour et 3 abstentions, le transfert automatique des compétences du Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale vers la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique,

2. décide, à l'unanimité, l'acquisition d'une parcelle appartenant à Mme Louise RUAUD située chemin du pré des Mottes d'une surface de 364 m² pour l'installation d'une bâche incendie pour pallier au manque de défense incendie dans le secteur pour la somme d'un euro symbolique,

3. décide, à l'unanimité, la vente d'une partie d'une parcelle communale située rue Pré du Canal à Monsieur MORELLET Johann (Equip'Loisirs) afin de créer un accès sécurisé pour les services de secours pour la somme de 1 622 €,

4. décide, par 24 voix pour et 3 contre, de prolonger pour une durée de 6 mois, du 1^{er} janvier au 30 juin 2021, le contrat de concession avec l'Entreprise FRERY de Châteauroux pour l'exploitation des foires et marchés couverts et de plein air,

5. accepte, à l'unanimité, les offres du SDEER suivantes :

Dossier	Montant des travaux HT (€)	Participat. SDEER	Part communale €
Remboursement en 5 annuités			
N° EP 421-1135 Reprise éclairage public rue de Richelieu (9 candélabres)	18 167,55	9 083,78	9 083,77
N° EP 421-1137 Modernisation de l'éclairage public au Port - rue Pierre Loti (8 Luminaires)	19 822,30	13 875,61	5 946,69
N° EP 421-1138 Modernisation de l'éclairage public Aire de la Lande (18 Luminaires)	44 993,02	22 496,51	22 496,51
Remboursement en totalité après travaux			
N° EP 421-1136 Préparation du réseau éclairage public rue de Richelieu	1 373,69	686,85	686,84

6. accepte, à l'unanimité, le contrat avec la société MICROBIB de Hagondance (57300) pour la maintenance et l'hébergement du logiciel SAPENTIA installé à la médiathèque pour une durée d'un an, du 24 septembre 2020 au 23 septembre 2021, avec une redevance annuelle de 960 € H.T.,

7. accepte, à l'unanimité, le contrat avec la société BSI - L'Isle d'Espagnac pour la maintenance du photocopieur installé à l'école élémentaire la Seudre au tarif de 0,0031 € H.T./copie noire et 0,031 € H.T./copie couleur,

8. adopte, à l'unanimité, la convention tripartite Commune de Saujon / Association les Jardins de Saturne / Les Jardins d'Armelys pour le reversement à la commune de la consommation électrique route de Saintes,
9. accepte, à l'unanimité, le contrat avec la compagnie eliXir de Creuzier Le Vieux pour la déambulation du samedi 19 décembre 2020 pour un montant de 3 650,30 € T.T.C.,
10. accepte, à l'unanimité, le contrat avec Yolaine MACHET pour des interventions dans le cadre des spectacles de fin d'année des scolaires les samedi 15 et jeudi 17 décembre 2020 pour un montant total de 840 € T.T.C.,
11. vote, à l'unanimité, la participation 2020 à l'école privée Jeanne d'Arc pour un montant de 13 014 €,
12. décide, à l'unanimité, la prise en charge des frais de piscine des écoles de Saujon pour l'année scolaire 2020-2021. Le tarif est de 1,50 € par élève et par séance, pour une série de 10 séances soit 15 € par élève pour l'année,
13. à l'unanimité, admet en non-valeur des produits irrécouvrables des exercices 2013 à 2019 pour un montant de 2 202,31 €,
14. vote, à l'unanimité, des crédits supplémentaires et des virements de crédits sur le budget principal 2020, par Décision Modificative n° 2,
15. modifie, à l'unanimité, le tableau des effectifs,
16. Informations diverses :
- .2020/14 du 11/09/2020 : Acceptation de la proposition financière de l'entreprise THYSSENKRUPP - Mérignac pour la mise aux normes de l'ascenseur de la mairie pour 41 150,96 € T.T.C.
- .2020/15 du 11/09/2020 : Acceptation tranche conditionnelle PUZZLE AMO pour l'exécution de la mission d'assistance à maîtrise d'oeuvre dans le cadre des travaux de restructuration de la toiture du groupe scolaire la Seudre pour 8 460,00 € T.T.C.
- .2020/16 du 29/09/2020 : Acceptation de la proposition financière de l'UNIMA pour l'étude d'aménagement du pluvial du bassin versant de la Chagnasse pour 11 402,50 € net,
- .2020/17 du 29/09/2020 : Acquisition d'un photocopieur auprès de l'établissement BSI – L'Isle d'Espagnac pour l'école élémentaire La Seudre pour 3 240,00 € T.T.C.
- .2020/18 du 30/09/2020 et 2020/22 du 06/10/2020 : Acceptation devis SDEER pour le remplacement du mât d'un candélabre rue Thiers pour 666,80 € T.T.C.
- .2020/19 du 30/09/2020 et 2020/23 du 06/10/2020: Acceptation devis du SDEER pour le remplacement de candélabres rue de la Taillée Verte pour 2 714,16 € T.T.C.
- .2020/20 du 30/09/2020 et 2020/24 du 06/10/2020 : Acceptation devis SDEER pour le déplacement d'un candélabre route de l'Ilatte pour 1 718,99 € T.T.C.
- .2020/21 du 30/09/2020 : Acceptation de la proposition financière de la CARA pour l'achat de téléphones fixes pour la mairie au prix de 8 064,80 € T.T.C. pour un coût de fonctionnement annuel de 3 578,12 € T.T.C.
- .2020/25 du 02/10/2020 : Acceptation de la proposition de la société MORANGE – Brive pour l'achat d'un véhicule Peugeot Expert VP TEPEE ACTIVE 2.0L HDI 125 9 places pour 16 699,00 € T.T.C. + Frais annexes (carte grise, frais de dossier, gravage,...) pour 1 170,91 € T.T.C.
- .2020/26 du 15/10/2020 : Acceptation de la proposition de l'entreprise DEKRA de Saintes pour un mission SPS de 1 212,00 € T.T.C. et une mission CT de 2 256,00 € T.T.C. dans le cadre des travaux de consolidation de la façade nord-ouest du marché couvert
- .2020/27 du 15/10/2020 : Acceptation de la proposition de l'entreprise DEKRA de Saintes pour une mission SPS de 1 704,00 € T.T.C. et une mission CT de 3 120,00 € T.T.C. dans le cadre des travaux de restructuration de la toiture du groupe scolaire la Seudre
- . 2020/28 du 15/10/2020 (Modifie la décision n° 2020/02 – Annule la décision n° 2020/15) : Acceptation de la tranche conditionnelle proposée par PUZZLE AMO – La Rochelle pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des travaux de restructuration de la toiture du groupe scolaire la Seudre pour 8 640,00 € T.T.C.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 25.

Saujon, le 2 novembre 2020

Le Maire,



P. FERCHAUD